

Municipalité d'Authier-Nord  
District d'Abitibi-Ouest  
Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 6 février à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : Luc Raby, Jean-Marc Neveu, Michelle d'Amours, Sylvain Caron, Florence Duguay et Serge Lefebvre.

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière-trésorière par intérim.

**Les conseillers ont déposé leurs intérêts pécuniaires à cette séance.**

**2024-02-01**

**OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h30.

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2024-02-02**

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024**

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024.

**2024-02-03**

**APPROBATION DES DEBOURSES.**

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés tels que présentés, soit un montant 34 074.41 \$ pour les fournisseurs et un montant de 6 727.97 \$ pour les salaires, soit un total de 40 802.38 \$.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a eu lieu.

**2024-02-04**

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2023 de la municipalité d'Authier-Nord tels que présentés par madame Aline Guénette, comptable, et vérifiées par la firme « Daniel Tétreault d'Amos ».

**2024-02-05**

**APPROBATION DE LA FACTURE D'ÉNERGIE SONIC INC.**

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'approuver la facture # 90771990, Énergie Sonic, pour l'achat de diesel, soit au montant de 2 696.59 \$ taxes incluses. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**2024-02-06**

**BALAYAGE DES RUES POUR L'ANNÉE 2024**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyée par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de 975 \$, du ministère des Transports (MTQ), pour le balayage des accotements en zone urbaine pour l'été 2024.

2024-02-07

**AFFICHAGE DE POSTE CONCERNANT LA TONTE DE GAZON ET L'ENTRETIEN DES FLEURS**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'envoyer une offre d'emploi, à tous les citoyens sur le territoire de la municipalité d'Authier-Nord, concernant le poste de préposé à la tonte de gazon et le poste de préposé à l'entretien des fleurs.

2024-02-08

**ACHAT DE FLEURS POUR L'ÉTÉ 2024**

Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Jean-Marc Neveu, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des fleurs pour l'été 2024 au montant maximum de 1 500 \$. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2024-02-09

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, a versé une compensation de 179 136 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2023 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Serge Lefebvre et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité d'Authier-Nord informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

2024-02-10

**ANNULATION DES RÉSOLUTIONS 2024-01-12 À 2024-01-17 CONCERNANT L'EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM**

**ATTENDU QUE** des démarches ont été entamées pour combler le poste de directeur(trice) général(e) par intérim ;

**ATTENDU QUE** madame Agapo Néron-Cloutier a été retenue pour le poste ;

**ATTENDU QUE** des négociations concernant le contrat de travail entre les deux parties a été discuté ;

**ATTENDU QU'**aucune entente entre les deux parties n'a été acceptée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'annuler les résolutions 2024-01-12 à 2024-01-17 concernant l'embauche de madame Agapo Néron-Cloutier pour le poste de directrice générale par intérim puisqu'aucune entente n'a été acceptée entre les deux parties.

2024-02-11

**MISE À JOUR DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité de faire la mise à jour des signataires des chèques de la municipalité d'Authier-Nord comme suit :

**DE RETIRER** Mélissa Gosselin-Dubé.

**2024-02-12**

**ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉ AVEC LA CROIX ROUGE**

Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente de services aux personnes sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge. Le montant de la contribution de la municipalité pour les trois prochaines années est de 225 \$, soit pour 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027. Le maire, Fernand Major, et la directrice générale par intérim, Priscillia Lefebvre, sont autorisés à signer l'entente.

**2024-02-13**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE 2023**

**CONSIDÉRANT QU'**il est obligatoire de mettre à jour annuellement le Rapport annuel d'activités conformément à l'action #11 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest (SCRSI) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest doit, selon l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie du Québec*, élaborer un rapport annuel d'activités dans lequel il doit y être mentionné les mesures prévues (réalisées ou non) au Plan de mise en œuvre (PMO) (annexe 8) du Schéma ;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport a été rempli conjointement entre, madame Priscillia Lefebvre, directrice générale par intérim, de la municipalité d'Authier-Nord, et le chef pompier de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon, monsieur Ghislain Melançon.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Luc Raby, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport annuel d'activités 2023 de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon ainsi que les ongles PMO (actions) et IP (indicateurs de performance) qui sont joints à ce rapport.

**2024-02-14**

**AFFICHAGE DU POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) PAR INTÉRIM/GREFFIER(ÈRE)-TRÉSORIER(ÈRE) PAR INTÉRIM ET DU POSTE D'ADJOINT(E) À LA DIRECTION**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité de procéder à l'affichage du poste de directeur(trice) général(e) par intérim/greffier(ère)-trésorier(ère) par intérim et d'afficher le poste d'adjoint(e) à la direction.

**2024-02-15**

**DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS – TOURNOI DE PÊCHE**

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité que la municipalité d'Authier-Nord fasse des photocopies gratuites, pour tous les citoyens de la municipalité, de l'affiche annonçant l'évènement qui aura lieu le 9 mars 2024. Aussi, la municipalité accepte d'aller installer des panneaux de sécurité dans le chemin menant à l'embouchure de la Rivière La Sarre pour que l'évènement se passe en toute sécurité.

**2024-02-16**

**DEMANDE DU GROUPE NOUVEAU DÉPART – LOCATION DE LA SALLE GRATUITE**

**ATTENDU QUE** le local du groupe Nouveau départ est situé au sous-sol du bureau municipal ;

**ATTENDU QUE** le groupe défraie aucun coût de location de salle pour leur activité dans leur local respectif ;

**ATTENDU QU'**il y a eu un dégât d'eau en 2022 et que la réparation du local n'est pas faite.

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à la majorité d'accepter la demande du groupe Nouveau départ concernant la location gratuite de la salle Multiservices pour leur journée de vente d'arts et d'artisanats qui aura lieu au mois de mai 2024.

Le conseiller Sylvain Caron à voter contre la demande.

**2024-02-17**

**AUTORISATION DE SIGNATURES POUR L'INDEMNITÉ FINALE DES ASSURANCES**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Sylvain Caron et résolu à l'unanimité d'accepter l'indemnité finale des assurances à la suite du dégât d'eau au sous-sol du bureau municipal en 2022, soit un montant de 49 786.47 \$. Fernand Major, maire, et Priscillia Lefebvre, directrice générale par intérim, sont autorisés à signer les documents.

**2024-02-18**

**RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE MICROSOFT 365 AVEC MICROAGE**

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité de renouveler la licence Microsoft 365 avec l'entreprise Microage au montant de 42.90 \$ mensuellement. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**2024-02-19**

**LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h45.

---

Fernand Major, Maire

---

Priscillia Lefebvre, greffière par intérim